

rêve est donc fondamentalement exprimé de manière à mettre l'homme en scène comme étant celui qui rêve.

Il est difficile de préciser si ce fait linguistique permet de conclure que dans un tel cadre conceptuel la personnalité de l'homme (physique) est envisagée comme identique à celle de son ego des rêves. Voilà un point à tirer au clair cas par cas. C'est de toute façon la raison pour laquelle l'ethnologie appelle aussi l'ego des rêves l'« *âme-moi* » ou l'« *âme-ego* ».

CONSEILS POUR DES INVESTIGATIONS PERSONNELLES

S'assurer du libellé des termes employés pour le sommeil, la transe, le rêve, l'hallucination, la vision, etc. dans le secteur où l'on travaille. Ce faisant, il faut veiller à collecter un maximum de contextes, c'est-à-dire de phrases formulées spontanément par des gens s'exprimant dans leur langue maternelle. Voici des questions possibles : « Que veut dire : je rêve, j'ai fait un rêve ? » Existe-t-il des combinaisons telles que « vacances de rêve », « mariage de rêve ». D'un point de vue conceptuel les termes relevés désignent-ils des états ou des processus ?

Les relevés linguistiques ont ceci de frappant que le SSIC de la personne physique ne participe qu'indirectement au rêve; en tout cas dans la plupart des sociétés animistes la participation du SSIC au rêve est exprimée, de préférence, de manière non explicite. D'une manière difficile à expliquer avec précision une personne endormie vit avec son ego des rêves ce que celui-ci vit, et en tout cas s'en souvient, une fois sortie de son sommeil. Le rôle du siège des sentiments se limite donc à se souvenir du contenu d'un rêve, car on considère que seuls les souvenirs, mais non les rêves eux-mêmes ont leur siège dans le SSIC du corps. Dans des cas particuliers, il est vrai, les faits sont plus compliqués (Badenberg, 1999).

Ce qui vaut pour l'homme peut être reporté, avec des réserves, sur les animaux. On admet souvent à leur sujet qu'eux aussi rêvent et que le contenu de leurs rêves est à confondre avec les expériences de leur ego des rêves.

5. Contenu des rêves et réalité

Il arrive que des personnes d'arrière-plan animiste constatent qu'ils font souvent des rêves lorsqu'ils se sont endormis avec un souci précis ou avec un désir insatisfait. Ces rêves, eux aussi, s'expliquent facilement par la représentation de l'existence d'un être qui vit le rêve. L'ego des rêves qui connaît la cause du souci ou du désir insatisfait, ressent de la compassion pour la personne physique à

laquelle il est adjoint. Il se dévoue donc pour trouver un remède, pour consoler, ou du moins redonner espoir.

Si on s'est endormi en ayant faim, on va peut-être découvrir en rêve que son ego des rêves sait où l'on peut attraper du poisson ou à quel endroit sont justement réunis pour manger des gens parmi lesquels on peut se faire inviter.

Si une personne a la nostalgie de son environnement familial, son ego des rêves peut être incité à se mettre en route pour cet endroit et à la faire participer à son voyage. Si une femme qui a eu un enfant mort-né, rêve que celui-ci est encore en vie et la réclame, c'est la preuve que l'ego des rêves de l'enfant éprouve une si forte compassion pour la femme qu'il cherche à la consoler par de tels rêves.

Par ailleurs les rêves sont des moyens efficaces pour rendre quelqu'un attentif aux dangers qui le menacent dans un avenir immédiat ou plus lointain. C'est dans ce contexte que ressort avec une netteté particulière la *fonction de l'ego des rêves comme inconscient personnifié*.

Si quelqu'un doit grimper sur un arbre élevé, qui peut avoir des branches sèches et vermoulues, son double de nature spirituelle lui fera peut-être se voir auparavant en rêve en train de monter sur l'arbre et tomber parce qu'une branche casse. Et, de la même manière, l'ego des rêves peut lui faire voir en rêve un de ses enfants pour lui montrer dans quels dangers celui-ci peut ou va se trouver, et ainsi éveiller sa vigilance de père.

Il est des sociétés qui estiment que des êtres spirituels aux intentions hostiles envoient des rêves aux gens pour les troubler ou les précipiter dans le malheur. Dans ces rêves ils vivent des scènes où les entreprises ou événements futurs apparaissent comme dénués de tout problème et où des dangers possibles ne sont pas reconnaissables comme tels.

Comme indications ou informations venues de l'au-delà les rêves ne sont pas toujours d'une évidence telle qu'on peut les comprendre directement. Ils ont besoin d'être décodés, parce qu'il se peut que par tact l'ego des rêves essaie d'amener avec ménagement celui qui rêve à prendre conscience de faits désagréables ou de lui rendre encore plus attrayantes des nouvelles agréables en voilant le véritable fond des choses. On admet que, pour ce faire, les egos des rêves ont recours à des scènes stéréotypées ou standardisées qui d'une culture à l'autre ont des différences caractéristiques. Ainsi, certaines sociétés concluent que des rêves qui tournent autour de

l'argent, annoncent que celui qui rêve va prochainement connaître une déception. Dans un certain nombre d'ethnies on découvre à cet égard un complexe différencié de *symboles oniriques*.

Des rêves de ce genre ont le caractère de *présages*³⁹, car ils contiennent des messages codés sous forme d'indications d'après lesquelles les gens orientent leur action.

Ce lien mental entre le contenu du rêve, l'argent, et sa signification, une déception imminente, inspire à un observateur extérieur la surprise et le rejet, parce qu'il lui est impossible d'établir un rapport de cause à effet entre les deux éléments. Pour la société en question ce rapport passe pour un fait et un fait évident, malgré des contradictions internes perceptibles dans la théorie.

CONSEILS POUR DES INVESTIGATIONS PERSONNELLES

Collecter des récits de rêves en demandant aux informateurs de noter leurs rêves par écrit ou de les enregistrer électroniquement. À partir d'une bonne collection de tels récits on peut procéder à des comparaisons qui feront apparaître des similitudes et des différences et permettront de reconnaître des structures et explications caractéristiques de contenus de rêves, typiques pour la culture en question.

Une théorie du rêve partant du principe que l'un des doubles de nature spirituelle d'une personne est celui qui vit le rêve, a pour conséquence que des gens ayant ce cadre conceptuel considèrent les processus et les messages des rêves largement comme réels. *On se rend compte à quel point les rêves peuvent être pris pour des réalités quand on voit des chrétiens ayant cet arrière-plan culturel en venir à prendre pour péchés les infractions commises en rêve contre les Dix Commandements.*

Des rêves dont le contenu est pris pour une réalité, peuvent provoquer des tensions sociales. Une femme qui a rêvé que son mari a des relations sexuelles avec une autre, va peut-être lui demander des comptes, accuser publiquement l'autre femme de séduction et, selon le cas, tâcher de la traîner en justice.

Dans certains cas on considère que seuls les egos des rêves des personnes concernées ont eu un contact sexuel. Il peut en résulter l'idée que l'ego des rêves de la femme va se retrouver enceinte, met-

39. Les présages sont des signes dans la nature ou dans l'environnement, dont les gens pensent qu'ils leur annoncent du bien ou du mal. Dans l'Antiquité romaine, rencontrer un chat noir venant de la gauche de l'observateur, était un mauvais présage pour lui (cf. VCE, chap. 13).

tre au monde un enfant, de nature spirituelle, qui finit par s'adjoindre à un corps.

Il y a des rêves où des ancêtres décédés, c'est-à-dire des esprits des ancêtres, font comprendre qu'en signe d'attachement et de vénération de la part des vivants, ils attendent un cadeau sous forme de sacrifice ou qu'en vue d'améliorer leur position sociale dans l'au-delà, leurs parents vivants doivent organiser une fête des mérites qui aura pour effet d'élever leur statut social et qui augmentera leur pouvoir dans leur environnement de nature spirituelle.

Si les expériences vécues en rêve sont ainsi reçues comme des révélations au sens le plus large, il n'est pas étonnant que les gens parlent volontiers de rêves avec les autres en considérant cela comme tout à fait naturel.

Dans ces conditions des contenus de rêves peuvent même être interprétés et utilisés comme des directives pour des décisions politiques et privées (Badenberg, 1999). De tels rêves, qu'on pourrait appeler *rêves-révélation*s, nous sont connus aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament.

Genèse 41 à 42 nous rapporte un événement vécu en rêve qui annonce au pharaon, maître de l'Égypte à ce moment-là, qu'après une période de surabondance alimentaire (sept vaches grasses et sept épis bien remplis) son pays sera frappé d'une sécheresse et d'une disette de même durée (sept vaches maigres et sept épis rabougris). Joseph, un des fils de Jacob, interprète correctement ce rêve et peut prendre à temps des mesures efficaces contre une famine.

En Matthieu 2.12 ceux qui sont appelés « les mages venus de l'Orient » reçoivent en rêve l'ordre de Dieu, au cours de leur voyage de retour, de ne plus se présenter auprès d'Hérode, comme il avait été convenu auparavant au verset 8; au verset 13 un ange commande en rêve à Joseph et à Marie de fuir Hérode avec leur enfant et de se rendre en Égypte.

L'analyse très intéressante de Demandt (1998) nous fait découvrir à quel point dans l'Antiquité romaine on pensait voir dans les rêves des révélations de l'avenir.

De même dans les sociétés islamiques ou islamisées le rêve-révélation constitue une représentation solidement établie. Chez les Touaregs d'Afrique du Nord, quand des filles veulent savoir comment leur avenir se présentera, elles vont dormir tout près de tombes préhistoriques. Les esprits des morts, pensent-elles, vont leur

révéler en rêve la manière dont se déroulera leur vie (Neumann, 1983, p. 279).

On rencontre un peu partout des rêves qui sont reçus comme des directives pour l'action et qui appellent à assumer une certaine fonction dans la société, comme celle de chef politique, de prophète, de médium, de chamane, de guérisseur, etc. On les appelle des *rêves-vocations*.

Dans certaines Églises africaines, comme au Cameroun, on trouve une forme particulière de directive : le *rêve-conversion* ou *rêve-adhésion* (« *conversion dream* »). Celui qui a fait ce rêve est de ce fait habilité à devenir membre d'une communauté chrétienne et considère en quelque sorte que Dieu lui ordonne de se joindre à l'une d'elles (Jedrej et Shaw, 1992, p. 17).

La représentation selon laquelle des rêves seraient des directives envoyées par l'au-delà, s'observe aussi jusque dans le passé récent des sociétés occidentales. Thiel (1999, p. 204) raconte que, dans son enfance, dans des régions catholiques les défunts pouvaient se présenter en rêve aux membres de leur famille, s'ils étaient malheureux au purgatoire. Ce rêve était perçu comme une incitation à l'intercession.

On trouve des groupes ethniques dont les théories du rêve indiquent que tous les domaines de leur culture, sans exception, y compris des techniques artisanales spécifiques de leur ethnie et les connaissances qui s'y rattachent, n'ont existé à l'origine que dans l'au-delà; au cours de l'histoire ils ont progressivement été révélés par des rêves aux hommes d'ici-bas. Ainsi chez les Toucouleurs d'Afrique occidentale les tisserands esquissent les dessins de leurs produits à partir d'indications reçues d'êtres spirituels avec lesquels ils disent entrer en contact dans des rêves (Dilley, 1992, p. 78). Müller (1983, p. 18) parle de groupes ethniques qui reçoivent en rêve les dessins de leurs broderies ornées de perles, de même que des paroles et des mélodies de chants. Dans ce contexte on parle de *rêve-inspiration* comme source prioritaire pour des idées et développements nouveaux, c'est-à-dire des *innovations*, dans le cadre de leurs cultures (cf. chap. 15, § 10).

Si l'on compare les théories des rêves des cultures les plus diverses, on s'aperçoit que bien des sociétés sont d'avis que dans le monde spirituel de l'au-delà sont disponibles des connaissances de toutes sortes, absolument indispensables pour résoudre des problèmes de ce monde ici-bas, mais impossibles à se procurer sans autre.

Comme ces sociétés n'ont généralement pas d'instance médicale au sens occidental, une de leurs préoccupations les plus brûlantes est la maladie, plus précisément ses causes inconnues. On veut savoir pourquoi Untel est tombé malade, pour pouvoir prendre des mesures contre cette maladie. S'il y a des raisons de soupçonner qu'elle est due à l'absence de l'ego des rêves, c'est le rêve qui est le plus indiqué pour savoir où il se tient.

Là où le rêve passe pour une fenêtre ouverte sur le monde immatériel de l'au-delà, les *expériences vécues en rêve dans le domaine de la médecine animiste prennent un poids particulier comme directives pour le diagnostic et la thérapie des maladies.*

Les connaissances qui font défaut dans ce domaine, n'importe qui peut les trouver en rêve. Inutile d'avoir des capacités spéciales. C'est souvent une des personnes concernées, un membre de la famille ou une connaissance du malade qui, à la faveur d'un rêve, sera en mesure d'expliquer la genèse de cette maladie. On estime que l'ego des rêves du malade a appris que celui-ci est devenu la victime d'un maléfice ou que cet ego du malade a eu contact avec un être spirituel malveillant, a été égaré quelque part par ce dernier ou a été empêché de retourner à son corps, etc.

Quand ils interviennent comme guérisseurs il arrive aussi aux chamanes et aux médiums de recourir à des événements vécus en rêve pour diagnostiquer des causes de maladie ou pour déterminer des possibilités de thérapie (cf. chap. 14 et 15).

Or, cette manière de se procurer des connaissances comporte de nombreux facteurs d'incertitude. Au cours d'un sommeil naturel le rêve est un événement aléatoire. Il ne peut pas être provoqué simplement parce qu'un facteur concret comme la maladie pose des questions qui exigent des réponses spécifiques, coïncidant avec ce cas précis. Il faudrait attendre que quelqu'un fasse le « bon » rêve et ne manque pas de communiquer ensuite son contenu. Or, dans des situations d'urgence on a plutôt besoin d'une sorte de rêve disponible partout et à tout moment, une sorte de rêve « sur commande ». Certes son contenu est également perçu comme des expériences vécues par l'ego des rêves de la personne qui s'est éloigné du corps de celle-ci. Les connaissances ainsi obtenues sont fournies, toujours selon la représentation, exactement pour l'occasion et au moment où on en a besoin. Des rêves de cette sorte ne se produisent pas dans le sommeil naturel, mais dans un sommeil provoqué artificiellement et nommé *transe*.

6. La transe

Beaucoup de sociétés ethniques lient la transe à toute une série de représentations spécifiques. *On appelle transe la disposition psychosomatique d'une personne qui est sans conscience et qui, en règle générale, a provoqué intentionnellement cet état.* Dans la plupart des groupes ethniques ces états de transe se présentent sous des formes variées.

Pour se procurer des possibilités de solution dans des situations d'urgence au moyen de la transe, il faut mettre en œuvre un certain nombre de moyens. Ce n'est donc pas, comme le rêve, à la portée de n'importe qui, mais exige l'engagement d'un *spécialiste*. La transe, c'est le domaine réservé des *chamanes* et des *médiums*.

Les ouvrages scientifiques qui traitent de ces manifestations d'un point de vue psychologique, parlent de dissociation⁴⁰ ou d'états de conscience modifiée. Il n'y a guère que ce qu'on appelle les publications de vulgarisation scientifique et les media d'information populaire qui parlent de possession à ce sujet.

Il y a des procédures très diverses pour introduire et déclencher la transe. En Eurasie du Nord et en Amérique du Sud et Amérique centrale on trouve partout ce qu'on appelle les *drogues psychopathogènes* ou *psychédéliques* qui agissent sur le système nerveux central et provoquent des *hallucinations*. Dans cette situation la personne subit des *modifications dans son univers émotionnel*, elle *perd le sens du temps et le contrôle d'elle-même*, elle *se sent une* avec le monde, avec le passé et le futur, elle se trouve comme en *apesanteur*, en lévitation, elle se sent *séparée d'elle-même*, elle a l'impression que *son moi se dissout*, que les *objets se volatilisent* ou *se fondent les uns dans les autres*. Cela entraîne ce qu'on appelle des *synesthésies*, c'est-à-dire qu'en écoutant on a des perceptions de couleurs, en regardant on entend des sons et on voit les objets et les situations autrement que les gens à l'état normal. On a une vision restructurée et sublimée des choses ordinaires (Buchta, 1997-1998, p. 25-26).

Ces phénomènes s'accompagnent d'*expériences lumineuses et colorées* spectaculaires. C'est pourquoi les chamanes et les médiums se déclarent convaincus que ce sont les drogues elles-mêmes qui répandent la clarté et « illuminent » la personne. Ils voient des

40. Ce terme est dérivé du latin *dissociare* « séparer ». Il s'agit de séparer le corps de son ego des rêves.

éclair, des dessins de kaléidoscope, des étoiles, des personnes, des animaux, des êtres fabuleux, des monstres, mais aussi des paysages qui rappellent le paradis (Baer, 1987, p. 75).

Chez les Ashaninkas du Pérou le chamane déclenche ce genre de transe en faisant bouillir des *feuilles de tabac* pour en faire une boisson amère qu'il va ensuite boire. D'autres emploient toute une série de plantes contenant des *alcaloïdes*, parmi lesquelles il y a ce qu'on appelle les *solanacées*. En Amérique centrale on connaît le *peyotl*, une sorte de cactus dont on extrait la *mescaline*. Les chamanes de Sibérie utilisent la *muscarine* de l'amanite tue-mouche. Parfois on se contente d'*alcool* (Kortt, 1991). Sur ce sujet la littérature pharmacologique connaît actuellement quelque cent types de plantes à travers le monde, certaines étant utilisées dans cette intention comme produits psychédéliques depuis 3000 ans (par exemple : Dittrich/Scharfetter, 1987).

En général les chamanes et les médiums ne prennent pas de drogues qui rendent dépendant : cela les mettrait en danger, eux et l'existence de leur groupe. De même la dose respective du produit hallucinogène employé pour déclencher une transe ne dépassera pas ce qui compromettrait leur mémoire, de façon qu'au réveil de l'inconscience ils puissent encore se souvenir de ce qu'ils ont vécu comme réalités d'un autre type (Buchta, 1997-1998).

Dans bien des sociétés on déclenche aussi des états de transe sans aucun produit chimique, en recourant par exemple à l'*autosuggestion*, par une *stimulation rythmique et acoustique*. Des chamanes dansent, jouent du tambour et chantent pour entrer en transe en exagérant et en suractivant leur motricité. D'autres utilisent des *techniques respiratoires* comme l'*hyperventilation* pour mettre leur corps dans un état d'exception. Dans ce cas un rôle important revient à la *privation sensorielle* où l'on se soustrait aux impressions normales et équilibrées des sens, en *se stimulant* par exemple *par la douleur ou par la température*. La personne s'expose par un bain à une chaleur ou à un froid difficiles à supporter. Un *jeûne extrême* entraîne des troubles de l'équilibre hydrique du corps, la déshydratation ou un manque glucidique, l'hypoglycémie. Une *privation prolongée de sommeil* peut déclencher des hallucinations. Pour entrer en transe certains chamanes passent des semaines dans un *isolement social* absolu en un lieu désolé, dans une *immobilité stricte* ou dans l'*obscurité* totale d'une caverne (Jilek, 1987). Il existe des procédés de *concentration mentale*, d'*autosuggestion*, d'*autohypnose*.

Les drogues et autres techniques qui déclenchent des états de transe, peuvent avoir d'importants effets secondaires. La bouillie de tabac des Ashaninkas fait vomir, d'autres produits provoquent la diarrhée et des accès de transpiration. Le jeûne prolongé donne aux chamanes une allure maigre ou totalement efflanquée. Leur mode de vie malsain entraîne toutes sortes de carences et une mort précoce suite au surmenage physique et psychique. Beaucoup passent par des périodes de dépression profonde.

Pour se rendre compte des frayeurs dont peut s'accompagner une transe on lira le récit impressionnant qu'en fait Baer (1987) après avoir lui-même fait un essai. Le chapitre 14 (§ 7) en propose un extrait.

Outre la transe déclenchée volontairement, il existe celle qui se produit *de manière inopinée*. Certains y voient une distinction et une élection particulières de la part d'un être spirituel. Mais parmi les personnes qui vivent cette expérience sans s'y attendre, il en est fréquemment qui disent leur embarras de perdre alors tout contrôle de ce qui leur arrive.

Pour un observateur occidental cette transe qui intervient à la manière d'une attaque surprise est un événement dramatique. Il se sent pratiquement obligé de penser que c'est un être spirituel malveillant, démoniaque, qui prend possession de la personne. Il ne devrait cependant pas perdre de vue que la personne qu'il prend pour manifestement possédée, considère, elle, que cette transe est provoquée par un être spirituel bienveillant qui lui veut tout particulièrement du bien.

7. Caractéristiques fondamentales des théories animistes de la transe

Quelle que soit la manière dont une transe est provoquée, elle se fonde généralement sur l'idée selon laquelle celui qui entre en transe fatigue artificiellement son corps. Cela amène son ego des rêves, ou l'un d'entre eux, à quitter le corps. Il se met en route pour la sphère des êtres et objets de nature spirituelle, ou, plus simplement, il fait une *visite dans l'au-delà*, où il peut rencontrer des parents décédés ou d'autres êtres spirituels considérés comme des esprits protecteurs ou auxiliaires.

La littérature ethnologique spécialisée emploie les termes de *voyage de l'âme* ou de *voyage dans l'au-delà* pour cette manière dont le spécialiste des trances libère intentionnellement son ego des

rêves qui se rend alors auprès de ses esprits auxiliaires. Le chapitre 14 (§ 5) donnera plus de détails sur ce sujet.

La personne prend conscience de l'hallucination ou de la vision qu'elle vit pendant la durée de la transe de la même façon que de ses expériences en rêve. Ou bien, quand elle sort de la transe et retrouve sa conscience, elle se souvient des expériences vécues par son ego des rêves, ou bien elle les décrit pendant la transe elle-même, de telle manière que les gens présents puissent prendre connaissance de ces expériences.

Cet état d'inconscience provoqué artificiellement et nommé transe ne se distingue donc pas fondamentalement du sommeil normal dans les conceptions des sociétés d'orientation animiste. En effet, dans l'une comme dans l'autre la personne, ou son SSIC, vit ce que son ego des rêves vit à ce moment-là. Chez les Ashaninkas du Pérou, par exemple, cela se vérifie par le fait que leur langue n'a qu'un seul mot pour « sommeil » et « transe ». De même il n'existe qu'un seul terme pour « rêve » et « hallucination » ou « vision ». Il en va de même pour de nombreuses autres ethnies d'Amérique du Sud, comme les Aguarunas, les Rastas et d'autres encore (Brown, 1987; Homiak, 1987; Baer, 1987). Les Européens, eux, font une différence, même dans la langue, entre le rêve comme événement intervenant pendant le sommeil et l'hallucination ou la vision intervenant au cours d'une transe.

La mise en équation du rêve avec la transe dans des sociétés animistes est également attestée par le constat que des personnes dont l'ego des rêves devient extatique au cours d'une transe, racontent leurs hallucinations à la première personne du singulier (Bremmer, 1983, p. 34).

CONSEILS POUR DES INVESTIGATIONS PERSONNELLES

Schnepel (2001, p. 223) fait remarquer à bon droit que le rêve est « une forme particulière de la perception et de l'imaginal, à laquelle on a encore peu prêté attention ». Je recommande donc avec insistance de répondre à sa demande que la recherche « doit pallier cette relative négligence du médium "rêve" pour explorer de manière plus ciblée la signification politico-religieuse des rêves d'un point de vue ethnologique ». D'ailleurs l'article de Schnepel contient une bibliographie avec de nombreux travaux récents sur le sujet du rêve dans les sociétés, régions et religions les plus diverses et en particulier aussi dans l'islam (2001, p. 250-253).